

N° de la délibération : 15/2022

Objet de la délibération :

Attribution du Marché pour l'étude de faisabilité, de programmation architecturale, muséographique et scénographique et mise en réseau des deux sites de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise à Saint-Maximin et Musée Mémoire des Murs à Verneuil-en-Halatte

L'an deux mille vingt-deux, le six octobre à dix-huit heures, se sont réunis au siège de l'Agglomération Creil Sud Oise, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, dûment convoqués le vingt et un septembre deux mille vingt-deux.

Collège des élus	Titulaires présents	Suppléants présents
Président de l'ACSO		
Cramoisy :		Loïc LE BARS
Creil :		
Maysel :		Djemil CHAFAI
Montataire :		Brigitte LOBGEAIS
Nogent-sur-Oise :		
Rousseloy :		
Saint-Leu d'Esserent :		
Saint-Maximin :		
Saint-Vaast-lès-Mello :	Nathalie VARLET	
Thiverny :	Michel BLARY	
Villers-Saint-Paul :	Florence BOQUET	

Collège des socio-professionnels	Titulaires présents	Suppléants présents
Organismes intéressés au tourisme :		Pascale POUPINOT
Métiers de la culture :		Claude BOUFFLET
Promotion de la Pierre :		
Equipements de loisirs :		Bernard BEAUDET
Associations intéressées au Tourisme :	Thierry ROCH Daniel LECLERC	Pierre MEYSSONNIER Marie Astrid BERNET
Hôtellerie :		
Gîtes ou chambres d'hôtes :	Patrick MANCHERON	
Hôtellerie de plein air :		
Restauration :		
Etablissement hors ACSO :		Gilles HERGLE

Formant la majorité des membres en exercice.

Nathalie VARLET est secrétaire de la séance

NOMBRE DE MEMBRES				
Nombre de membres en exercice	Votants	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstentions
15 présents				
23		15	0	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions des articles R. 2123-1 et suivants du code de la comm

Vu la délibération n°11/2021 de Creil Sud Oise Tourisme relative à la convention constitutive de groupement de commandes pour l'étude de la valorisation et de mise en réseau de la Maison de la Pierre et du Musée de la Mémoire des Murs menée dans l'Espace de Rayonnement Touristique « Vallée de l'Oise et de la pierre »

Vu la délibération n°13/2021 de Creil Sud Oise Tourisme relative au Contrat de Rayonnement Touristique de la Région Hauts-de-France Espace de rayonnement « Vallée de l'Oise et de la Pierre » de l'Agglomération Creil Sud Oise et de la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte

Vu la délibération n°17/2021 de Creil Sud Oise Tourisme relative à l'approbation des deux fiches-action du Contrat de Rayonnement Touristique de la Région Hauts-de-France - Espace de rayonnement touristique « Vallée de l'Oise et de la Pierre » de l'Agglomération Creil Sud Oise et de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte et demande de subvention à la Région pour l'enjeu n°1 : Axe Pierre

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 22 juin 2022 et fixant au 22 juillet 2022, la limite de réception des offres au marché pour l'étude pour la mise en valeur, la programmation architecturale, muséographique et scénographique de 2 musées Maison de la Pierre et Mémoire des Murs,

Vu le rapport d'analyse des offres rédigé le 1^{er} septembre 2022 suite à la réception des offres en date du 22 Juillet 2022,

Vu le rapport d'analyse des offres rédigé le 28 septembre à l'issue des auditions du 15 septembre et des réponses écrites apportées par les candidats le 22 septembre 2022,

M. BLARY, Président de Creil Sud Oise Tourisme présente aux membres du CODIR le Rapport d'analyse des Offres après négociations en date du 28 septembre 2022 annexé

Le marché est un marché de prestations intellectuelles.

Il a pour objet l'étude pour la mise en valeur, la programmation architecturale, muséographique et scénographique et la mise en réseau de 2 musées autour de la thématique de la pierre.

Le marché n'est pas alloti, son objet ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.


La prestation sera réalisée sous la forme d'un marché public mixte. Le marché est décomposé en trois phases :

- Phase 1 : diagnostic multi-scalaire des 2 sites, de leurs actions, leurs grands équilibres de fonctionnement et de leur mise en réseau et premières préconisations de développement ;
- Phase 2 : proposition de 2 scénarios de développement et de mise en réseau suffisamment détaillés dans toutes les composantes (investissement, fréquentation et publics, fonctionnement, phasage) permettant le choix du scénario à développer en phase 3 ;
- Phase 3 : Développement du scénario retenu à l'issue de la phase 2 tant sous forme de fiches actions que de programme pouvant servir au lancement de consultation de Maître d'œuvre ou recherche de prestataires.

Le marché prend effet à compter de sa notification et se termine au complet achèvement des prestations. Le prestataire remet un calendrier d'exécution détaillé qui ne devra pas excéder 6 mois.

Le marché est en partie un accord-cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP.

Le marché a été lancé par l'envoi d'un avis d'appel public à la concurrence sur la plateforme des marchés sécurisés www.marches-securises.fr

Envoyé en préfecture le 13/10/2022
Reçu en préfecture le 13/10/2022
Publié le 
ID : 060-834212789-20221006-D152022MARCMDP-DE

La date limite de réception des offres était fixée au 22 juillet à 12h00.

5 candidats ont remis une offre dans le délai imparti :

N°	Candidats	Date et horaire de dépôt
1	Mérimée Conseil	20/07/2022 à 15h34
2	Mérimée Conseil	20/07/2022 à 15h54
3	Maîtres du Rêve	21/07/2022 à 10h14
4	Présence France	21/07/2022 à 14h41
5	Lamaya	21/07/2022 à 16h47
6	3ème pôle	22/07/2022 à 11h46

Il est à noter les informations suivantes :

- L'agence Mérimée Conseil a déposé deux plis, seul le deuxième pli reçu a été ouvert,
- L'agence 3ème Pôle est irrégulière puisqu'elle n'a pas transmis les pièces relatives à l'offre et elle est de ce fait éliminée.

Après une première analyse des offres, un candidat a été éliminé et trois candidats ont été convoqués à une audition le 15 septembre 2022. Lors de cette audition, les trois candidats ont dû répondre à des questions et envoyer leurs réponses via la plateforme des marchés publics avant le 22 septembre 2022. A la suite de ces auditions et réponses aux questions, M. BLARY informe que le rapport d'analyse des offres est annexé à cette délibération.

Malgré l'excellente expertise des autres candidats et la qualité des offres, l'analyse des offres annexée conclut que le marché est à attribuer à l'Agence PRESENCE France située à La Madeleine (59).

Ce candidat s'avère être le plus proche des problématiques terrains et est doté d'une réelle expertise des milieux complexes comme les souterrains.

Il est donc proposé aux membres du CODIR d'attribuer le marché à l'Agence PRESENCE France.

Après cette présentation, le comité de direction, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix pour)

Approuve et valide le rapport d'analyse des offres en date du 28 septembre 2022 après négociations du 15 septembre dernier,

Attribue le Marché pour l'étude pour la mise en valeur, la programmation architecturale, muséographique et scénographique de 2 musées Maison de la Pierre du Sud de l'Oise à Saint-Maximin et Mémoire des Murs à Verneuil-en-Halatte,

et **Autorise le président à signer** le marché correspondant avec l'entreprise mandataire PRESENCE France, dirigée par M. Franco AMADEI, Président sis 40 rue Abbé Lemire 59110 La Madeleine; ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

A Creil, le 13 OCT. 2022

M. Michel BLARY

Président du Comité de Direction



CREIL SUD OISE TOURISME

Office de Tourisme

6 avenue Jules Uhry 60100 Creil

www.creilsudoise-tourisme.fr

bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr

03 75 19 01 70

Siret : 834 212 789 00046 | IM060180001 | APE : 7990Z

CreilSudOise
| TOURISME |

3/18



MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Pouvoir adjudicateur

CREIL SUD OISE TOURISME
6 avenue Jules Uhry
60100 Creil

Représenté par son Président Monsieur Michel BLARY

**ETUDE DE FAISABILITE DE MISE EN VALEUR, DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE,
MUSEOGRAPHIQUE ET SCENOGRAPHIQUE ET DE MISE EN RESEAU DES 2 SITES**

MAISON DE LA PIERRE DU SUD DE L'OISE A SAINT-MAXIMIN

ET

MUSEE DE LA MEMOIRE DES MURS A VERNEUIL-EN-HALATTE

PROCEDURE ADAPTEE (articles R. 2123-1 et suivants du code de la commande publique)

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Après les auditions du 15 septembre 2022

1 OBJET ET CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

1.1 Objet et généralités

Le présent marché est un marché de prestations intellectuelles.

Le présent marché a pour objet l'étude pour la mise en valeur, la programmation architecturale, muséographique et scénographique et la mise en réseau de 2 musées autour de la thématique de la pierre.

Nombre et consistance des lots

Le présent marché n'est pas alloti, son objet ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

Modalités d'exécution de la prestation

La prestation sera réalisée sous la forme d'un marché public mixte. Le marché est décomposé en trois phases :

- Phase 1 : diagnostic multi-scalaire des 2 sites, de leurs actions, leurs grands équilibres de fonctionnement et de leur mise en réseau et premières préconisations de développement ;
- Phase 2 : proposition de 2 scénarios de développement et de mise en réseau suffisamment détaillés dans toutes les composantes (investissement, fréquentation et publics, fonctionnement, phasage) permettant le choix du scénario à développer en phase 3 ;
- Phase 3 : Développement du scénario retenu à l'issue de la phase 2 tant sous forme de fiches actions que de programme pouvant servir au lancement de consultation de Maître d'œuvre ou recherche de prestataires.

1.2 Durée du marché

Le présent marché prend effet à compter de sa notification et se termine au complet achèvement des prestations. Le prestataire remet un calendrier d'exécution détaillé qui ne devra pas excéder 6 mois.

1.3 Procédure

La présente procédure adaptée est régie par les dispositions des articles R. 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Le marché est en partie un accord-cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP.

Par ailleurs, l'acheteur se réserve la possibilité de recourir à l'article R. 2122-7 du CCP.

Le marché a été lancé par l'envoi d'un avis d'appel public à la concurrence le **22/06/2022**, publié sur la plateforme des marchés sécurisés www.marches-securises.fr

La date limite de réception des offres était fixée au 22 juillet à 12h00.

5 candidats ont remis une offre dans le délai imparti :

N°	Candidats	Date et horaire de dépôt
1	Mérimée Conseil	20/07/2022 à 15h34
2	Mérimée Conseil	20/07/2022 à 15h54
3	Maîtres du Rêve	21/07/2022 à 10h14
4	Présence France	21/07/2022 à 14h41
5	Lamaya	21/07/2022 à 16h47
6	3ème pôle	22/07/2022 à 11h46

Il est à noter les informations suivantes :

- L'agence Mérimée Conseil a déposé deux plis, seul le deuxième pli reçu a été ouvert,
- L'agence 3ème Pôle est irrégulière puisqu'elle n'a pas transmis les pièces relatives à l'offre et elle est de ce fait éliminée.

Après l'analyse du 1^{er} rapport des offres, et conformément au Règlement de consultation, les 3 candidats ayant obtenu les meilleures notations ont été convoqués à une audition le 15 septembre 2022.

Les agences Maîtres du Rêve, Présence France et Lamaya ont reçu un courrier de convocation sur la plateforme des marchés publics en date du 8 septembre 2022 incluant différentes questions et points d'éclaircissement à apporter.

Ce document est le 2^{ème} rapport d'analyse après les auditions, il est complété en bleu.

2 ANALYSE

NB : Les notes seront arrondies au centième.

La note zéro 0 à un critère ne sera pas éliminatoire.

La note globale de chaque candidat sera déterminée de la façon suivante : les notes obtenues pour chacun des critères et sous-critères seront additionnées dans le respect des pondérations annoncées afin d'attribuer à chaque offre une note globale sur 100. Les offres seront donc classées conformément à leur note globale par ordre décroissant. L'offre ayant obtenu la meilleure note sera retenue.

2.1 ANALYSE DE LA VALEUR ECONOMIQUE

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères et sous-critères énumérés ci-dessous :

Critères	Pondération
Valeur économique analysée au regard du montant total de la DPGF. La méthode de calcul pour la valeur économique est la suivante : (Offre la moins-disante / offre analysée) x 35 points	35 points

Offre la moins-disante / offre analysée) x nombre de points maximum du critère

Valeur économique

Phases	Candidat 2 Maîtres du Rêve et co-traitants MS Conseil / LMA / UBISCENE	Candidat 3 Présence France	Candidat 4 Lamaya Co-traitant IDA CONCEPT SARL
Phase 1 Diagnostic des 2 sites / nombre de jours	16 935 € HT 22 jours	24 150 € HT 29 jours	21 825 € HT 28,5 jours
Phase 2 Scénarios de développement et de mise en réseau / nombre de jours	18 240 € HT 23,5 jours	12 625 € HT 15,5 jours	17 575 € HT 23 jours
Phase 3 Programmation détaillée - Plan d'actions / nombre de jours	24 100 € HT 31 jours	14 800 € HT 18 jours	14 975 € HT 19,5 jours
Prix DPGF proposition en date du 22/07/22	59 275 € HT 76,5 jours soit 775 €/jour	51 575 € HT 62,5 jours soit 839 €/jour	54 375 € HT 71 jours soit 765 €/jour
VALEUR ECONOMIQUE	20.59/35	23.66/35	22.44/35
Prix DPGF après négociation	53 575 € HT 69 jours soit 776,44 €/jour	50 350 € HT 61 jours soit 825,40 €/jour	51 656,25 € HT 71 jours soit 727,55 €/jour
VALEUR ECONOMIQUE	32.89/35	35/35	34.11/35

2.2 ANALYSE DE LA VALEUR TECHNIQUE

Critères	Pondération
Valeur technique analysée au regard des sous-critères suivants :	50 points
- Compréhension des enjeux de la mission	5 points
- Méthodologie appliquée avec exemples de livrable	23 points
- Moyens humains et techniques pour réalisation des prestations	15 points
- Références du candidat sur des missions de même nature	7 points

Candidat 2 Maîtres du Rêve Co-traitants MS Conseil / LMA / UBISCENE	Compréhension des enjeux de la mission :
--	---

Point positif :

Excellente compréhension des enjeux de la mission et de ceux qui relèvent des 2 sites vitrines du territoire avec synergie à mettre en place dans le cadre du CRT avec proposition d'un fil rouge.

La pierre est clairement identifiée comme le patrimoine du territoire et le lien entre les deux sites est immédiatement établi par le candidat via une proposition de valorisation composée de 4 étapes :

1. l'évolution géologique,
2. développement de nos sociétés (extraction /construction),
3. témoignage du patrimoine architectural et industriel et
4. mémoire de l'Homme

(Le schéma en page 4 témoigne d'une réelle appropriation et réflexion sur le projet).

Proposition personnalisée faite à la suite de la visite des sites, enjeux bien cernés par le candidat:

- pour La Maison de la Pierre : ré-enchanter l'histoire de la pierre de Saint-Maximin et partager l'activité des carrières de tous temps auprès de nouveaux publics
- pour La Mémoire des murs - Musée Serge Ramond : faire (re)connaître le caractère unique et remarquable des collections de reproductions de graffiti et intensifier le caractère scientifique à plus large échelle.

Note d'intention scénographique très intéressante basée sur la complémentarité des sites à mettre en récit et les relations continues entre la pierre et l'homme (transformer la pierre /laisser sa trace) avec des objectifs fonctionnels et expérientiels.

Le candidat identifie bien l'INERIS comme un interlocuteur indispensable pour l'aspect sécuritaire.

Point négatif :

Le volet économique en page 18 du cadre de mémoire technique est abordé succinctement.

Points sous critère 1	Compréhension des enjeux de la mission	4.5/5
Points sous critère 1	Compréhension des enjeux de la mission après négociation	4.5/5

Candidat 3 Présence France	Compréhension des enjeux de la mission
-----------------------------------	---

Point positif :

Le candidat a effectué les visites sur place. Bonne perception du projet et des enjeux de la mission : il prévoit la définition d'un fil conducteur et de contenu, l'organisation et la programmation des équipements, l'évaluation la faisabilité économique et des retombées locales.

Il relève les questions à traiter pertinentes : créer un fil conducteur cohérent, inscrire chaque équipement dans un réseau, profiter du potentiel touristique local pour valoriser l'équipement et ses ressources, constituer des vecteurs forts de l'image du territoire, répondre aux attentes actuelles des publics, faire de chaque équipement une porte d'entrée du territoire.

Il propose une requalification des sites avec un positionnement identitaire.

Approche économique de chaque site plus poussée.

La conception d'un fil conducteur au-delà de la méthodologie (ci-dessus) relève aussi de la sociologie des publics et de l'expérience savoir-faire du concepteur. Leur intuition le pousserait toutefois à créer une histoire qui parte du vécu des visiteurs... Le candidat propose une approche contemporaine de la mise en scène en l'appuyant par exemple sur un objet/une situation du quotidien (ancrage avec le réel) qui s'avère être une piste intéressante pour capter les publics plus jeunes et familiaux.

Le candidat insiste aussi sur la dimension « storytelling » pour intéresser les publics non habitués à fréquenter des sites à connotation culturelle.

Spontanément le candidat a fait preuve d'une créativité pertinente montrant la bonne connaissance de la sociologie des nouveaux publics des sites touristiques non récréatifs.

Point négatif :

Compréhension de la problématique : il ne s'agit pas de mutualisation des 2 sites mais d'une mise en réseau. Pour la construction du récit, le candidat ne propose pas d'idée de fil conducteur malgré les visites qu'il a effectuées. Approche assez institutionnelle et économique dans laquelle le volet culturel et patrimonial (médiation), qui constitue pourtant le fondement du projet et le lien entre les deux sites, est peu valorisé.

Points sous critère 1 Compréhension des enjeux de la mission	3 /5
Points sous critère 1 Compréhension des enjeux de la mission après négociation	4 /5

Candidat 4 Lamaya - Co-traitant IDA CONCEPT SARL	Compréhension des enjeux de la mission
---	---

Point positif :

Le candidat a bien compris la mission ainsi que les enjeux qu'il expose clairement et très précisément. Il différencie bien les 2 sites dont les contraintes ne sont pas les mêmes, tout en prévoyant une mise en réseau. Bonne perception des problématiques des 2 musées. Volet équilibre financier abordé.

Un dossier complet pour chaque site pour bâtir le CDC pour la consultation de la maîtrise d'œuvre pour les 2 sites (architecture et scénographie).

Approche économique bien traitée avec mise en place d'un business plan complet à 5 ans de chaque site + réalisation de fiches actions précises

Point négatif :

Si la nécessaire déclinaison d'un concept fort reliant les deux sites est bien mise en avant et assortie et d'une proposition de méthodologie, le candidat ne formule aucune proposition autour de la pierre, marqueur de territoire, ni de son potentiel. La phase d'audition a toutefois permis d'évoquer un possible fil conducteur entre les deux structures avec le candidat qui a fait des propositions tout à fait pertinentes et qui a proposé des pistes de travail intéressantes pour ce qui concerne les clientèles, familles et jeunes publics notamment.

Points sous critère 1 Compréhension des enjeux de la mission	4 /5
Points sous critère 1 Compréhension des enjeux de la mission après négociation	4,5/5

Candidat 2 Maîtres du Rêve Co-traitants MS Conseil / LMA / UBISCENE	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable :
--	--

Point positif :

Méthodologie prévoyant des temps de rencontres, d'approfondissement et de restitution et déclinée précisément étape par étape avec un contenu clair et pertinent:

- Phase 1 : Diagnostic avec réunion de lancement, immersion sur sites, analyse documentaire, du fonctionnement et de l'expérience de visite, entretiens, diagnostic de potentiel architectural et scénographique, benchmark / synthèse, restitution
- Phase 2 : Scénarios de développement et de mise en réseau avec propositions de scénarios contrastés (2 pour chaque site) et cadrage économique, séquences d'enrichissement en mode projet, formalisation de scénarios et mise en réseau (mise en récit commune à partir d'outils de médiation, solutions scénographiques partagées ou complémentaires, recherche mutualisation, signalétique, communication etc.) puis restitution et validation.
- Phase 3: Plan d'actions consistant en la programmation détaillée d'un scénario de développement par site avec programmation technique détaillée pour chaque site (volets architecture, muséographie, scénographie – avec synopsis story-board, solutions techniques et technologiques, chiffrage- spécifications techniques relatives aux bâtiments incluant la dimension environnementale, élaboration de fiches d'espaces, de plans de schémas), cadrage économique détaillé (fonctionnement et investissement) restitution, validation et rédaction d'un document d'expertise complet permettant de lancer la réalisation du projet.

1 RÉUNION DE LANCEMENT COPIL + 3 COTECH ET 3 COPIL pour chaque phase

Un suivi tous les 15 jours + entretiens individuels et séance de travail collective.

Le candidat a fourni un exemple de livrable complet éclairant.

Les doublons à la participation aux réunions ont été supprimés afin de baisser le prix par rapport au devis initial.

Points sous critère 2	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable	21/23
Points sous critère 2	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable après négociation	21/23

Candidat 3 Présence France	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable :
-----------------------------------	--

Point positif :

Méthodologie claire et cohérente.

- Phase 1 : Diagnostic avec réunion de lancement, analyse clientèles, potentiels et dynamique du territoire, état des lieux et analyse de l'offre des 2 sites, analyse de la performance économique, enjeux des sites et positionnement du projet, atelier collectif et restitution
- Phase 2 : Pré-programmation avec élaboration de scénarios, mise en réseau des 2 sites et restitution
- Phase 3 : Programmation avec scénario retenu pour chaque site, budget de l'opération site par site, comptes d'exploitation prévisionnels définitifs et restitution finale

Volet financier –performance et potentiel économiques et cadrage économique (faisabilité économique et budget de l'opération) bien mis en avant et détaillé.

4 COPIL et 4 COTECH

Les livrables fournis pour exemples sont clairs et détaillés. Celui qui concerne les souterrains de Laon laisse entrevoir le sérieux de l'étude et des propositions d'offres attractives et actuelles.

Points sous critère 2	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable	22 /23
Points sous critère 2	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable ap. négociation	22 /23

Candidat 4 Lamaya - Co-traitant IDA CONCEPT SARL	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable :
---	--

Point positif :

La méthodologie déclinée par le candidat est précise, étayée et pertinente et la proposition est bien complète.

- Phase 1 : Diagnostic avec réunion de démarrage et visite approfondie des sites, collecte et analyse des données existantes, recueil des besoins, analyse des sites et diagnostic architectural, fonctionnel et technique, diagnostic muséographique et de l'offre culturelle, diagnostic stratégique (fonctionnement actuel), élaboration des rapports de diagnostic, étude de marché et benchmark, définition du concept et de la stratégie de mise en réseau (atelier de co-construction), préprogramme théorique pour les 2 sites
- Phase 2 : Scénarios : 2 scénarios d'évolution pour chaque site. Scénarios fonctionnels, techniques, stratégiques avec projection de fréquentation sur 5 ans et hypothèse de déploiement opérationnel et business plan (estimation 5 ans), fiches actions de mise en réseau, estimation financière globale (investissement) planning prévisionnel de l'opération.
- Phase 3 : Développement du scénario retenu avec élaboration d'un dossier programme pour chaque site, cahier des charges destiné à la consultation des maitrises d'œuvre : programme muséographique (circuit de visite, séquences et sous-séquences parcours, collections et dispositifs muséographiques, modes de médiation, objectifs scénographiques,,), programme fonctionnel et technique pour chaque site (descriptions fonctionnelle et technique, description des travaux à réaliser en lien avec le nouveau parcours muséographique, fiches espaces (fiches techniques), fiches action de mise en réseau, consolidation du planning et estimation financière de l'opération, détermination du cadre et de l'organisation de la consultation MOE.

Interviews avec comptes rendus

Le candidat se conforme au CCAP pour l'envoi des livrables dans les délais prévus.

Sont prévus : visite des 2 sites, 4 réunions de travail, 2 réunions de suivi, 3 ateliers

3 réunions de COTECH + 3 réunions de COPIL

Réunions de travail tous les 15 jours en visioconférence

Réalisation de plusieurs livrables à chacune des phases (rapports de diagnostic, rapport de mise en réseau, compte-rendus de réunions et d'entretiens).

Points négatifs :

Dans le cadre du benchmark, il ne sera pas possible d'étudier 5 lieux comparables au Musée de la Mémoire des Murs, unique en son genre, ce qui a conduit à interroger le candidat sur ce point.

Dans le cadre de l'audition, le candidat a proposé d'étudier 3 types de musées : 1 Musée autour du thème de l'écriture : par exemple Musée Champollion à Figeac ou Scriptorial à Avranches ou Fondation Martin Bodmer à Genève. 1 Musée d'expositions mettant en valeur le street art et l'art du graffiti : par exemple le Straatmuseum à Amsterdam, Urban nation à Berlin. 1 Site d'art rupestre, grottes gravées et peintes : par exemple Lascaux, la grotte Chauvet et le site d'Altamira en Espagne.

Durée de la mission : 71 jours composés de la manière suivante :

En temps terrain :

8 jours en phase 1

2,5 jours en phase 2

3 jours en phase 3

Soit 13,5 jours terrain environ 20 % de temps terrain.

57,5 jours en cabinet.

Les jours terrain sont insuffisants, ce qui contribue à faire baisser la note.

Points sous critère 2	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable	21/23
Points sous critère 2	Méthodologie appliquée avec exemple de livrable ap. négociation	19/23

Candidat 2 Maîtres du Rêve Co-traitants MS Conseil / LMA / UBISCENE	Moyens humains :
--	-------------------------

Equipe complète constituée de 7 experts (5 co-traitants*) dont le pilotage est assuré par Lionel ROCHE, directeur et chef de projet de Maître du rêve basé à Paris, regroupant plusieurs métiers et compétences : stratégie touristique, économie du tourisme, expertise patrimoine et sites historiques et valorisation des identités patrimoniales, suivi et montage de projets, mise en récit des territoires, programmation, marketing, scénographie, muséographie, architecture, archéologie, ingénierie structure. Pour le volet muséographie-scénographie et nouvelles technologies (audiovisuel, numérique), la présence de Michel KOUKLIA de formation cinématographique qui a participé à la construction de la Cité des Sciences est à noter.

UBC intervient dans le groupement en tant que sous-taitant de Laure MARIEU (DC4 joint à la candidature du dossier de Laure MARIEU).

Points sous critère 3 Moyens humains :	13 /15
Points sous critère 3 Moyens humains :	13 /15

Candidat 3 Présence France	Moyens humains :
-----------------------------------	-------------------------

Agence disposant d'une équipe pluridisciplinaire de 5 personnes dont le pilotage est assuré par Franco AMADEI, et représentant plusieurs métiers : stratégie et économie, architecture et scénographie, muséographie.

Point négatif :

1 seule personne dispose d'un profil culturel (expographie – muséographie). Ni le volet touristique, ni l'ingénierie culturelle (médiation culturelle) ne sont représentés ce qui pourrait expliquer qu'il n'y ait pas de mention particulière du marqueur du territoire (la pierre), ni d'idées de fil rouge entre les 2 sites.

Points sous critère 3 Moyens humains :	10/15
Points sous critère 3 Moyens humains :	10/15

Candidat 4 Lamaya - Co-traitant IDA CONCEPT SARL	Moyens humains :
---	-------------------------

Agence composée de deux personnes justifie de compétences en stratégie culturelle et en muséographie. Elle travaille avec un co-traitant : une société de programmation architecturale et d'AMO spécialisée en équipements publics culturels avec démarche haute qualité environnementale disposant d'un architecte, d'un programmiste, de deux ingénieurs bâtiment et d'un ingénieur-architecte (7 personnes).

Points sous critère 3 Moyens humains :	13/15
Points sous critère 3 Moyens humains :	13/15

Candidat 2 Maîtres du Rêve Co-traitants MS Conseil / LMA / UBISCENE	Références du candidat :
--	---------------------------------

Point positif :

De nombreuses références dans les domaines précédemment mentionnés : architecture (multiples références pertinentes dans le cadre de la mission), programmation et valorisation touristiques en lien avec les collectivités (musées, abbayes, forts, citadelles, cité Vauban, châteaux, grandes écuries de Compiègne), ingénierie culturelle et touristique, ingénierie structurelle, numériques/scénographiques (expositions, outil mobile de médiation numérique, restitution 3D, stratégie numérique, définition de médiations, conception scénographique, positionnement culturel et numérique, scénarisation spectacle, création parcours d'interprétation etc.).

Intervention à

A la connaissance du milieu des carrières et de ses difficultés.

Avec la carrière Wellington à Arras dans le cadre du renouvellement scénographique et création de scénographie du centre d'accueil du Chemin des Dames à la carrière du Dragon avec musée/centre d'interprétation.

Connaissance du milieu complexe des souterrains pour Michel Kouklla, assistance à maîtrise d'ouvrage de la carrière de Wellington.

Le candidat dispose d'une expérience de projets de mise en réseau de sites patrimoniaux (Fortifications de Belfort, Destination Brocéliande).

Les études de muséographie sont réparties entre les intervenants du Maître du Rêve, notamment Delphine Geli qui apporte une expertise de traitement des contenus patrimoniaux et Lionel Roche pour la programmation interprétative et scénographique. Ubiscène assume l'ensemble des études scénographiques.

Points sous critère 4	Références du candidat	6/7
Points sous critère 4	Références du candidat après négociation	6/7

Candidat 3 Présence France	Références du candidat :
-----------------------------------	---------------------------------

Point positif :

Les références du candidat sont intéressantes et certaines touchent au patrimoine carrier, industriel et naturel (étude de définition muséo-scénographique pour les souterrains de Laon « Secrets sous la ville », proposition d'un scénario de visite et d'animations pour la carrière de pierre de La Tour-blanche -Cercles, création d'un nouveau parcours de visite au Château des duc de guise (02), étude de faisabilité et de pré-programmation d'un centre d'interprétation sur le talc et la géologie (Haute-Ariège), étude de définition muséo-scénographique de la Maison de la Métallurgie à Liège, programmation de restructuration du centre d'interprétation Terra Memoria (Bozouls -12), étude de faisabilité programmation architecturale, muséographique et scénographique de la Cité de l'aventure maritime (85), étude de programmation Arsenal de Rochefort et du musée Juliobona (patrimoine Gallo-romain – 76) etc. D day Experience

Point négatif :

RAS

Points sous critère 4	Références du candidat :	6/7
Points sous critère 4	Références du candidat :	6/7

Candidat 4 Lamaya - Co-traitant IDA CONCEPT SARL	Références du candidat :
---	---------------------------------

Point positif :

Projets à fortes dimensions technique et patrimoniale: création de la cité du vin à Bordeaux, Océanopolis à Brest (Étude de programmation dans le cadre du projet Métamorphose), Cité de la voile Eric Tabarly à Lorient (rénovation du parcours de visite et étude de programmation pour la réalisation d'un espace jeune public), Monnaie de Paris (rénovation du site et la création d'une nouvelle offre de visite), grotte Chauvet classée au patrimoine mondial de l'UNESCO (Etude de faisabilité d'une exposition itinérante internationale), Cité de l'imaginaire – Musée Jules Verne à Nantes, musée du Chablais à Thonon-les-Bains (rédaction du projet scientifique et culturel du musée), CAP 44 de Nantes (programmation du bâtiment), musée mémoriel de Le Quesnoy (Etude d'opportunité et de faisabilité), Centre d'interprétation ferroviaire en Occitanie (Etude de définition et de faisabilité), étude de programmation pour la création du pôle muséographique et touristique de Vichy.

Point négatif : Le candidat ne fait pas état d'étude réalisée en milieu souterrain. A-t-il une expertise dans les milieux souterrains ?

Lors des auditions, il a été demandé si le candidat a eu l'occasion de travailler sur des missions similaires dans les milieux souterrains ou dans un environnement spécifique et complexe.

LAMAYA et IDA Concept ont réalisé ensemble les études/ missions suivantes :

- Sous-marin Flore et son musée à Lorient : étude de programmation architecturale et muséographique pour le réaménagement du parcours de visite => le musée se trouve dans le K2, un bunker de la Seconde Guerre mondiale situé sur la base sous-marine de Lorient.
- Champagne Bollinger (projet confidentiel) : accompagnement pour la création d'un parcours œnotouristique sur le site historique de production à Ay => une partie du parcours s'effectue dans les caves.
- Musée d'histoire maritime des Sables d'Olonne : étude de programmation relative à la création du musée => musée en partie enterré au pied de la tour d'Arundel.
- Assemblée nationale, Palais Bourbon : AMO – étude de programmation en vue de la création d'un nouvel espace d'accueil du public au Palais Bourbon => une partie des installations sont situées en sous-sol, possibilité d'extension sous la cour actuellement à l'étude.

Point négatif : L'agence ne dispose pas d'expérience sur des sites similaires à ceux de la Maison de la Pierre, (milieu souterrain tel que carrière).

Points sous critère 4	Références du candidat	4/7
Points sous critère 4	Références du candidat après négociation	4/7

Valeur technique analysée au regard des sous-critères suivants

Item/ nombre de points	Candidat 2 Maîtres du Rêve		Candidat 3 Présence France		Candidat 4 Lamaya	
Compréhension des enjeux	4.5/5	4.5/5	3/5	4/5	4/5	4,5/5
Méthodologie appliquée	21/23	21/23	22/23	22/23	21/23	19/23
Moyens humains	13/15	13/15	10/15	10/15	13/15	13/15
Références du candidat	6/7	6/7	6/7	6/7	4/7	4/7
VALEUR TECHNIQUE	44.5/50	44.5/50	41/50	42/50	42/50	40,5/50

a. ANALYSE DES DELAIS AU REGARD DES SOUS-CRITERES SUIVANTS :

<p>Délai analysé au regard des sous-critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délais proposés par le candidat pour la réalisation de l'étude (ce délai ne peut pas être supérieur à six mois (nombre de jours d'étude envisagés et date de démarrage possible de la mission à préciser avec transmission d'un planning détaillé. <p>Le candidat proposant le délai d'étude le plus court à la note maximum. Les autres candidats sont notés comme suit :</p> <p>N x (P/Px)</p> <p>Dans laquelle :</p> <p>N = note maximale pouvant être obtenue soit 10 points ;</p> <p>P = durée la plus courte ;</p> <p>Px = durée du candidat analysé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence des délais proposés pour chaque phase 	<p>15 points</p> <p>10 points</p> <p>5 points</p>
--	--

Candidat 2 Maîtres du Rêve Co-traitants MS Conseil / LMA / UBISCENE	Délais étude :	
<p>Délai dépassant le délai fixé de 24 semaines : 26 semaines incluant congés Noël : rétroplanning détaillé</p> <p>Phase 1 : de mi-octobre 2022 à mi-décembre 2022</p> <p>Phase 2 : de mi-décembre 2022 à mi-février 2023</p> <p>Phase 3 : mi-février 2022 à mi-avril 2023</p> <p>Le planning fourni est détaillé en fonction des missions sur le terrain et en bureau mais il fait apparaître un début de mission au 3 octobre 2022 et une fin de mission au 2 avril.</p> <p>L'audition a permis de confirmer que la durée prévue de mission est bien de 6 mois soit 24 semaines.</p> <p>Durée de la mission : 69 jours composés de la manière suivante :</p> <p>Phase 1 : 20,5 jours avec 14,5 jours sur le terrain</p> <p>Phase 2 : 19,5 jours avec 5 jours sur le terrain</p> <p>Phase 3 : 29 jours avec 3,5 jours sur le terrain</p> <p>Soit 23 jours terrain soit 33% de temps sur le terrain.</p> <p>Durée de la mission : 6 mois et après négociation avec 23 jours d'études terrain après négociation et 46 jours en agences (69 jours au total).</p>		
Points sous critère 1	Délais de l'étude	6.15/10
Points sous critère 1	Délais de l'étude après négociation	6.15/10

Etude de faisabilité de mise en valeur, de programmation architecturale, muséographique et scénographique et de mise en réseau des 2 sites MDP/MMM – APRES NEGOCIATION P12/15

Candidat 3 Présence France	Délais étude :
16 semaines du 18 octobre 2022 au 31 mars 2023 (moins 2 semaines en décembre) Phase 1 : 6 semaines Phase 2 : 4 semaines Phase 3 : 6 semaines Avant négociation : Phase 1 : 6 semaines, Phase 2 : 4 semaines et phase 3 : 6 semaines soit 62.5 jours. Après négociation, durée de la mission : 61 jours composés de la manière suivante : Phase 1 : 27,5 jours avec 11 jours terrain / phase 2 : 15,5 jours avec 3 jours terrain / phase 3 : 18 jours avec 5 jours terrain soit un total de 19 jours terrain environ 31 % de temps terrain. 42 jours en cabinet.	
Points sous critère 1 Délais de l'étude	10/10
Points sous critère 1 Délais de l'étude après négociation	10/10

Candidat 4 Lamaya - Co-traitant IDA CONCEPT SARL	Délais étude :
24 semaines Début et fin mission : 18 octobre / Avril 2023 Phase 1 : 5 semaines + 1 de validation de la MOA = 6 semaines Phase 2 : 9 semaines + 1 de validation de la MOA Phase 3 : 9 semaines Durée de la mission : 71 jours, maintenus après la phase de négociation, composés de la manière suivante : Phase 1 : 28,5 jours avec 8 jours terrain / phase 2 : 23 jours avec 2.5 jours terrain / phase 3 : 19.5 jours avec 3 jours terrain soit un total de 13.5 jours terrain environ 19 % de temps terrain. 57.5 jours en cabinet. Le nombre de jours réalisés sur terrain sont insuffisants au regard des besoins et aussi des offres des autres candidats, ce qui justifie la baisse de la note initiale.	
Points sous critère 1 Délais de l'étude	6.66/10
Points sous critère 1 Délais de l'étude après négociation	6.66/10

Candidat 2 Maîtres du Rêve	Cohérence des délais de chaque phase :
Co-traitants MS Consell / LMA / UBISCENE	
Calendrier cohérent mais décalé et excédant la durée fixée dans le CCTP (+ 2 semaines) Après vérification, durant l'audition, la durée de la mission est bien de 6 mois.	
Points sous critère 2 Cohérence des délais de chaque phase	3/5
Points sous critère 2 Cohérence des délais de chaque phase après négociation	3/5

Candidat 3 Présence France	Cohérence des délais de chaque phase :
----------------------------	--

Les temps d'étude proprement dit s'étirent dans l'offre composée de 6 + 4 + 6 soit 16 semaines. 5 mois représentent environ 21 semaines. La différence est de 5 semaines environ. Le planning joint prend en compte : un temps de démarrage après notification, la période des fêtes et de redémarrage en janvier 2023 et des temps de calage de rendez-vous et de validation.

L'offre propose le moins de jours d'étude que les deux autres candidats (différence de 8 à 10 jours).

Points sous critère 2	Cohérence des délais de chaque phase	3 / 5
Points sous critère 2	Cohérence des délais de chaque phase après négociation	3 / 5

Candidat 4 Lamaya - Co-traitant IDA CONCEPT SARL	Cohérence des délais de chaque phase :
--	--

Calendrier précis, détaillé et cohérent.

Points sous critère 2	Cohérence des délais de chaque phase	5 / 5
Points sous critère 2	Cohérence des délais de chaque phase après négociation	5 / 5

Délais

Item/ nombre de points	Candidat 2 Maîtres du Rêve		Candidat 3 Présence France		Candidat 4 Lamaya	
	Délais étude	6.15/10	6.15/10	10/10	10/10	6.66/10
Cohérence des délais de chaque phase	3/5	3/5	3/5	3/5	5/5	5/5
DELAIS	9.15/15	9.15/15	13/15	13/15	11.66/15	11.66/15
		Après négo		Après négo		Après négo

3 CONCLUSION

Item/ nombre de points	Candidat 2 Maîtres du Rêve		Candidat 3 Présence France		Candidat 4 Lamaya	
	VALEUR ECONOMIQUE	20.59	32.89	23.66	35	22.44
VALEUR TECHNIQUE	44.5	44.5	41	42	42	40,5
DELAIS	9.15	9.15	13	13	11.66	11.66
TOTAL	74.24/ 100	86.54/ 100	77.66/ 100	90/100	76.10/100	86.27/100
		Après négo		Après négo		Après négo

Il est proposé de retenir l'agence PRESENCE FRANCE

Fait à Creil, le

Michel BLARY
Président de CREIL SUD OISE TOURISME